

Économie sociale et solidaire

Un Pacte civique pour faire face à la crise



Par Jean-Baptiste de Foucauld
Jean Jaurès 1969
Ancien commissaire au Plan
Président de Démocratie et Spiritualité

Nos sociétés sont confrontées aujourd'hui à des défis considérables. Nous en prenons chaque jour davantage conscience, non sans une certaine perplexité. Faut-il, par exemple, changer de système ou changer à l'intérieur du système ? Il n'y a pas d'idéologie de remplacement disponible et pourtant nous ressentons le besoin de changements profonds. Nous avons besoin de nouveaux logiciels, de nouveaux modes de « reliance » pour mieux articuler les différentes formes de changement et retrouver nos capacités d'engagements collectifs. C'est à cette question que le Pacte civique voudrait répondre.

Nous constatons que les responsables politiques de tous bords sont en difficulté. Mais aussi que notre société est active, créative, inventive, à petite échelle, élaborant de nouvelles formes de vivre ensemble insuffisamment reconnues. Comment mieux mobiliser nos atouts tout en réduisant nos faiblesses ? Et, plus précisément, en quoi l'économie sociale et solidaire peut-elle nous aider, et à quelles conditions ? Essayons de le définir et de le préciser.

L'économie sociale et solidaire et la société doivent faire mouvement ensemble, l'une vers l'autre

L'économie sociale et solidaire, dans ses multiples composantes, peut et doit apporter à la société des valeurs et des pratiques de coopération, de lien social, de justice, de participation, de respect des personnes et de leurs droits dont elle a urgemment besoin. Elle vit de ces valeurs, les décline en permanence dans de multiples situations. Elle doit les faire partager à une société qui va mal parce qu'elle les a oubliées ou ne sait pas les conjuguer. La crise actuelle, qui vient de loin, a en effet révélé les limites de l'individualisme, de l'utilitarisme, et de la capacité autorégulatrice des marchés. L'économie sociale et solidaire s'efforce de réagir à ces tendances, sans naïveté, avec réalisme. Elle a donc un rôle important à jouer dans la recomposition générale qui s'amorce. Comme le dit excellemment Elena Lasida¹, elle doit passer « de la marge au centre », c'est-à-dire non seulement se développer en tant que telle, mais aussi diffuser ses valeurs, par capillarité, dans l'ensemble de la société. Cela dépendra d'abord de sa capacité à convaincre et de fournir une réponse cré-

dible au besoin de sens, de lien social, d'emploi et de participation à la vie sociale qui se manifeste partout désormais. Mais cela dépendra aussi de sa capacité à se changer elle-même et à éviter ces tendances négatives de la société française qu'elle partage parfois avec elle, à son détriment : un certain immobilisme dans la coopération, le corporatisme, voire le « chacun pour soi », dans la chasse aux deniers publics, une fréquente parcimonie dans la capacité à donner la parole à ceux qu'elle voudrait aider. Toutefois, le changement social global qui est nécessaire ne saurait reposer uniquement sur une meilleure diffusion des valeurs de l'ESS par une ESS elle-même renforcée. Il faut agir simultanément sur la société elle-même pour qu'elle change et pour qu'elle soit en mesure de mieux accueillir les pro-

notre société est active, créative, inventive, à petite échelle, élaborant de nouvelles formes de vivre ensemble insuffisamment reconnues

positions de l'ESS. Or, cet accueil risque d'être handicapé par l'individualisme, l'utilitarisme, le consumérisme déjà évoqués, dont il n'est pas si facile de sortir. La société globale doit donc faire un travail sur elle-même pour être en mesure de donner toute sa place à l'ESS, pour en pratiquer

elle-même les valeurs après s'y être ralliée. Les deux démarches sont absolument complémentaires et même inclusives l'une dans l'autre. Il faut faire avancer d'un même pas l'ESS et la Société prise dans son ensemble. Mais comment faire bouger la société, selon quelles méthodes de changement ? Le changement par le marché a montré ses limites, le changement par l'État ne fonctionne plus bien, tout en étant nécessaire, le dialogue social n'a pas en France le poids qu'il devrait avoir, faute notamment d'une suffisante représentativité des acteurs sociaux. Nous avons besoin de nouveaux logiciels, de nouveaux modes de « reliance » pour mieux articuler les différentes formes de changement et retrouver nos



capacités d'engagements collectifs. C'est à cette question que le Pacte civique voudrait répondre.

Le Pacte civique vise à promouvoir une nouvelle forme de changement collectif émanant de la société civile

La crise de plus en plus globale que nous connaissons appelle à « penser, agir, vivre autrement en démocratie ». Cela suppose de développer une créativité productrice de sens, de respecter le principe de sobriété¹, condition de la justice sociale et écologique, et de vivre concrètement en fraternité au travers d'un sursaut de qualité démocratique. Ces valeurs sont en effet devenues incontournables et complémentaires : créativité car un nouveau « vivre ensemble » émerge malgré les coups de boutoirs d'un management obsédé par une vision pauvre de l'efficacité ; sobriété pour sauver la planète et mieux partager les richesses ; justice pour que chacun puisse accéder à un travail décent ; fraternité, car ce beau principe républicain doit descendre des frontons de nos édifices publics pour animer en profondeur la société ; et démocratie, car on a besoin d'apprendre à débattre pour mieux décider ensemble et ainsi faire face dans de bonnes conditions aux défis complexes que nous devons affronter. Mais comment promouvoir à tous les niveaux, tout en respectant l'autonomie de chacun, ces valeurs et ces pratiques ?

Pour ce faire, il a paru important que la société civile organisée, la société civile en somme, celle qui agit concrètement sur le terrain, en connaît les difficultés, mais aussi les possibilités, prenne la parole, s'exprime et s'engage. C'est la raison pour laquelle une trentaine d'associations et personnalités œuvrant principalement dans le domaine de la promotion des personnes et du respect de leur dignité se sont réunies à partir de la fin de 2008 dans le but de proposer aux citoyens d'abord, aux responsables et membres des diverses organisations qui structurent la vie économique et sociale ensuite, aux élus et candidats aux prochaines élections enfin, un projet de Pacte civique.

1 - Elena Lucida, *Le Goût de l'autre*, Albin Michel, 2011.

2 - Voir JB de Foucault, *L'Abondance frugale, pour une nouvelle solidarité*, Odile Jacob, 2010.

Les 32 engagements du Pacte civique

La crise que nous subissons est à la fois financière, économique, sociale, écologique et morale.

Elle nous appelle à penser, agir, vivre autrement en démocratie, à partir de quatre impératifs fondamentaux : créativité, sobriété, justice et fraternité.

À cet effet, trois changements sont à mettre en œuvre simultanément, car ils se conditionnent mutuellement et aucun ne peut suffire à lui seul :

- celui des comportements individuels,
- celui du mode de fonctionnement des organisations,
- celui des politiques et des institutions.

Nous appelons à adhérer au Pacte civique pour œuvrer à un futur désirable pour tous en s'efforçant de mettre en œuvre ces trois types d'engagements :

Chaque personne s'engage à appliquer à sa propre vie les quatre impératifs (créativité, sobriété, justice et fraternité) qu'elle veut pour la société. À cet effet :

1. Se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités.
2. Participer de manière constructive au débat public et prendre part aux votes.
3. Assumer ses obligations de contribuable et d'assureur/assuré social.
4. Consacrer du temps et/ou de l'argent à des engagements d'intérêt collectif, de solidarité ou syndicaux.
5. Aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre ensemble.
6. Reconnaître le droit à la parole de chacune et de chacun et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.
7. Lutter contre les gaspillages et adopter des modes de vie plus équilibrés qui préservent la planète.

Les organisations ou membres d'organisation s'engagent à promouvoir les quatre impératifs du Pacte civique et à évaluer comment ils se concrétisent, notamment :

8. Dans l'éducation, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition.
9. Dans les collectivités locales, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion.
10. Dans les entreprises, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.
11. Dans les organisations syndicales, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles.
12. Dans les associations et organismes de l'économie sociale et solidaire, respecter les finalités, réactualiser le projet, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous.
13. Dans les banques et organismes financiers, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.
14. Dans les fonctions publiques et services publics, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive.
15. Dans les médias, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers.
16. Dans les communautés spirituelles et courants de pensée organisés, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.

Les 32 engagements du Pacte civique (suite)

17. Dans les partis politiques, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe, et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Citoyens, organisations (ou membres), et responsables politiques, militent pour :

> Améliorer la qualité démocratique grâce :

18. À la promotion de l'éthique de la délibération et de la décision, et leur mise en œuvre ;

19. à des innovations permettant une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes et de toutes les populations : droit de vote aux élections locales pour les personnes étrangères régulièrement établies, reconnaissance du vote blanc, limitation stricte des cumuls de mandats et fonctions ;

20. À la mise en place d'un meilleur contrôle citoyen sur la dépense publique ;

21. À l'affectation de crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux ;

22. À la régulation étroite des activités financières pour les relier à leur fonction économique.

> Renforcer les actions contre les inégalités, exclusions, discriminations et maltraitements :

23. En fixant les règles d'un contrat fiscal juste et redistributif pour faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel ;

24. En faisant de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée ;

25. en évaluant puis relançant les politiques d'accès de tous aux droits de tous: alimentation, logement, énergie, santé, culture, etc. ;

26. en s'appuyant sur la participation et les capacités des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans le cadre du développement des territoires.

> Revivifier le « vivre ensemble », notamment :

27. Rechercher avec toutes et tous et avec toute toutes les générations, et en particulier avec les jeunes et avec les femmes, les conditions de leur pleine participation à la société ;

28. En généralisant progressivement le service civique pour qu'il s'étende peu à peu à tous les jeunes et à tous les âges ;

29. En redéfinissant les finalités et les moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.

> Rendre l'Union européenne plus vivante, démocratique, sociale et plus active à l'extérieur :

30. Démocratiser la gouvernance européenne et en dotant le budget européen de ressources propres, afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes ;

31. En promouvant des équilibres écologiques soutenable pour préserver la planète ;

32. En intensifiant les partenariats et le co-développement avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen.

Cette initiative a reçu, lors des journées de lancement des 14 et 15 mai 2011, le soutien de personnalités importantes et variées, telles que Dounia Bouzar, Patrick Braouezec, Jean-Paul Delevoye, Jacques Delors, Marcel Grignard, Maria Nowak et Pierre Méhaignerie, comme le montre le site www.pacte-civique.org.

Une des caractéristiques de cette démarche est d'appeler à un triple changement simultané, sans lequel, à notre avis, rien n'est vraiment possible : changements des comportements personnels ; changements des modes de fonctionnements des organisations ; changements des régulations institutionnelles et politiques qui doivent rehausser la qualité de fonctionnement de nos démocraties. Cette démarche prend la forme de 32 engagements répartis dans ces trois dimensions, engagements qui se conditionnent mutuellement et auxquels il est demandé d'adhérer, soit individuellement, soit collectivement via une organisation, éventuellement en indiquant ceux qui tiennent particulièrement à cœur et feront l'objet d'une attention particulière, et, si on le souhaite, ceux qui, éventuellement, font question.

Chacun est ainsi appelé à s'engager en tant que personne à modifier ses comportements, en tant qu'acteur à s'efforcer de faire bouger les fonctionnements organisationnels, en tant que citoyen à soutenir les réformes politiques qui, grâce à un progrès de qualité démocratique, permettent d'aller vers une société plus sobre, juste et créative.

Il s'agit de s'efforcer d'être soi-même le changement que l'on désire pour la société, conformément à la célèbre formule de Gandhi, notamment en retrouvant le sens du temps et le plaisir de l'autre ; de passer au crible les modes de fonctionnement de nos organisations (entreprises, syndicats, administrations, médias, communautés spirituelles) afin de les rendre plus humaines et plus démocratiques chaque fois que nécessaire ; de réviser en profondeur les conditions de fonctionnement de nos démocraties, qui doivent organiser une vraie éthique de la discussion ouverte à toutes et tous, mieux lutter contre les inégalités, exclusions, maltraitements, notamment en mettant le retour au plein emploi à temps

choisi au centre de leurs préoccupations, revivifier le vivre ensemble avec les jeunes et les quartiers en difficultés, rendre l'Union européenne plus vivante, plus active et plus démocratique.

Ces engagements, rédigés sous formes d'orientations aussi précises que possibles sont accompagnés de propositions de moyens de mise en œuvre, qui sont mis au point par des groupes de travail, et qui sont évolutives³. Ce projet qui est géré par un collectif se déroule sur trois ans (2011-2013) et fera l'objet d'une évaluation fin 2012 et fin 2013.

La haute fonction publique doit s'engager et mener une réflexion sur la crise de l'État français

Le Pacte civique ne s'adresse pas spécifiquement à l'État (sans pour autant le négliger), ce pourrait même être une de ses originalités. C'est l'ensemble de la société française, État compris bien entendu, qui doit se mettre en mouvement pour répondre à la crise sans augmenter les injustices. La fonction publique en général, la haute fonction publique en particulier, doit donc

prendre sa part du changement. Elles sont d'ailleurs l'une et l'autre concernées par les sept engagements individuels, par une disposition spécifique⁴, comme tous les grands secteurs de la société, et enfin par les propositions de réformes politiques qu'elles auraient à préparer et à mettre en œuvre. Plus précisément, trois grands types de questions sont posés aux fonctions publiques :

- Sont-elles capables d'instruire le débat public selon les règles de l'éthique de la discussion, en reconnaissant et en favorisant le droit à la parole de chacun, et de contribuer à organiser de manière méthodique le travail collectif sur le sens de l'action, afin de rehausser la qualité de notre démocratie ?
- Acceptent-elles d'évaluer et de co-construire les politiques publiques avec celles et ceux qu'elles concernent, notamment les demandeurs d'emplois et bénéficiaires de minimas sociaux ?
- Que proposent-elles pour « redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général » qui s'est peu à peu perdu sous les effets conjugués du court-termisme, de l'accumulation désordonnée de mesures, et des corporatismes administratifs ?

Ces différents points pourraient être examinés dans un groupe de travail particulier.

Enfin, le Pacte civique pose implicitement une question qui n'est pas abordée frontalement, mais qui concerne incontestablement les anciens élèves de l'Ena, celle de la mise à niveau de notre État. De crises en crises, de réformes en réformes, de mesures en mesures, notre État est devenu compliqué, illisible, lourd, moins efficace, débordé par une multiplicité de politiques imparfaites, mélangeant sans cohérence sa tradition centralisatrice, des formes de déconcentration mal exploitées et une décentralisation désordonnée. Ce qui était jusqu'à présent une force est devenu une faiblesse qui nous handicape en cette période de mutation, voire de métamorphose. Comment en est-on arrivé là, pour quelles raisons, quelles sont les responsabilités des énarques, comment y remédier progressivement ? Cela mériterait que l'on s'y arrête... ■

3 - Pour en savoir plus, voir le site www.pacte-civique.org et Collectif Pacte Civique, *Penser, agir, vivre autrement en démocratie, le Pacte civique : lever un futur désirable pour tous*, Chronique sociale, 2012.

4 - Engagement 14 : « Dans les fonctions publiques et services publics, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive ».

